

# Ile de Tromelin, le gouvernement a reculé devant la mobilisation du FN et de 3 députés LRPS

écrit par Christine Tasin | 22 janvier 2017



L'Ile de Tromelin , à 520 km au nord de la Réunion, devait disparaître du patrimoine de la France le 18 janvier dernier, et, avec elle un potentiel économique exceptionnel, 280 000 km<sup>2</sup> de Zone Economique Exclusive. Presqu'autant que les 345 000 km<sup>2</sup> de la France hexagonale, Corse comprise.

Un patrimoine considérable pour un Etat puisqu'en droit de la mer, une Zone Economique Exclusive est un espace maritime sur lequel un Etat exerce ses droits souverains en matière d'exploration et d'exploitation des ressources économiques, environnementales, biologiques.

Un accord honteux signé en 2010 (merci Sarkozy, merci Fillon...) donnant à l'Ile Maurice la co-gestion de notre territoire devait être ratifié. Cet accord avait été adopté au Sénat en 2012, puis en commission à l'Assemblée au printemps 2013, (merci Hollande, sa clique et les députés et sénateurs de l'UMPS). Le texte avait déjà été retiré de l'ordre du jour en 2013.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/12/le-18-janvier-nos-deputes-depeceront-ils-notre-empire-en-votant-la-cession-de-lile-de-tromelin/>

Or, 3 députés, le FN et le Medef ont fait du tapage (quand on veut on peut, CQFD) et finalement l'accord a été retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Sans doute qu'en ces temps de présidentielles, ajouter un déni de souveraineté et d'indépendance à notre pays a paru trop gros... La raison officielle est que le gouvernement aurait reculé à cause du « débat irrationnel » qui se serait emparé de quelques groupes politiques.

Marine Le Pen avait interpellé Président et Premier Ministre : *«Les quelques semaines de vie qui restent à l'actuel gouvernement ne l'autorisent pas à brader une parcelle du territoire national.»* Je ne vois pas ce qu'il y a d'irrationnel là-dedans...

*«Nous nous félicitons que le gouvernement ait écouté nos légitimes arguments, entendu l'exceptionnelle mobilisation populaire [...] et les très nombreux messages de soutien, et qu'il ait finalement fait preuve de sagesse en retirant de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la ratification de cet inique et dangereux traité de cogestion de l'île de Tromelin»*, ont par ailleurs indiqué dans un communiqué de presse commun les députés Philippe Folliot (UDI), Laurent Furst (Les Républicains) et Gilbert Le Bris (PS). Je ne vois pas ce qu'il y a d'irrationnel là-dedans...